



FIERASCEPTRE

**Rapport de gestion
Pour le semestre clos le 31 mars 2011**

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 10 mai 2011, présente une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de Fiera Sceptre Inc. (« la Société », « Fiera Sceptre » ou « nous ») pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011. Ce rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et les notes complémentaires au 31 mars 2011 et pour le trimestre clos à cette date.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Fiera Sceptre et de ses filiales en propriété exclusive, Fiera Sceptre Funds Inc. (« FSFI ») et Sceptre Fund Management Inc. (« SFMI »). Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés à la consolidation. Les états financiers consolidés comprennent également la participation de 35,35 % (41,18 % jusqu'en mars 2010) que la Société détient dans la coentreprise Fiera Axium Infrastructure Inc. (« Fiera Axium »), qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les montants présentés sont libellés en dollars canadiens. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont basés sur l'information la plus précise dont dispose la direction et sur son jugement. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et envers les sociétés membres de notre groupe; l'incidence des changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales; le risque opérationnel et le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de Fiera Sceptre ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que Fiera Sceptre reçoit; la capacité de Fiera Sceptre à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les modifications des conventions et des méthodes comptables dont la Société se sert pour présenter sa situation financière et ses résultats d'exploitation, y compris les incertitudes entourant les principales hypothèses et estimations comptables. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de Fiera Sceptre soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les déclarations prospectives.

BASE DE COMPARAISON

Le 1^{er} septembre 2010, Fiera Sceptre a annoncé la conclusion du plan d'arrangement statutaire annoncé précédemment, en vertu duquel les activités de Sceptre Investment Counsel Limited (« Sceptre ») et de Fiera Capital Inc. (« Fiera Capital ») ont été regroupées afin de former un important gestionnaire de portefeuille indépendant coté en Bourse. Aux fins de la comptabilisation, Fiera Capital était considérée comme l'acquéreur dans le cadre du regroupement de Fiera Capital et de Sceptre. Ainsi, l'information financière actuelle et future sera fondée sur les données historiques de Fiera Capital jusqu'au 1^{er} septembre 2010 inclusivement, et les résultats de la période suivant le 1^{er} septembre 2010 proviendront de l'entité regroupée. Les chiffres comparatifs de 2010 sont tirés des résultats de l'exercice précédent de Fiera Capital, et non de ceux de Sceptre.

Fiera Sceptre conservera les mêmes dates de clôture des trimestres et des exercices de Fiera Capital pour l'entité regroupée. Les périodes de préparation de rapports trimestriels se termineront à la fin des mois de décembre, de mars et de juin et l'exercice se terminera le 30 septembre.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Fiera Sceptre est une société de gestion de placements indépendante offrant des services complets, une vaste gamme de produits, des conseils en placement et des services connexes. Fiera Sceptre offre aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs diverses solutions de placements par l'application de stratégies de placement diversifiées. En plus de gérer les comptes de ses clients (les « Comptes gérés »), Fiera Sceptre a recours à plus de 40 fonds communs distincts pour gérer les catégories d'actifs spécialisés et pour combiner les actifs de divers clients afin d'offrir une gestion efficiente (les « fonds communs »). Afin de fournir aux investisseurs un accès à ses services de gestion des placements, Fiera Sceptre est également le promoteur d'une famille de neuf organismes de placement collectif, collectivement les « Fonds mutuels Sceptre » (les « Fonds Fiera Sceptre » et, collectivement avec les fonds communs). Au 31 mars 2011, Fiera Sceptre était le gestionnaire de chaque Fonds.

Les parts des Fonds Fiera Sceptre sont distribuées par l'entremise de Fonds Fiera Sceptre Inc. (« FSFI »), filiale en propriété exclusive de Fiera Sceptre. FSFI est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels et elle est inscrite dans la catégorie des courtiers en épargne collective en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Il y a environ 19 000 porteurs de parts des Fonds Mutuels Sceptre.

Fiera Sceptre est inscrite dans les catégories des courtiers sur le marché indépendant et des gestionnaires de portefeuille dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada, ainsi que dans la catégorie des conseillers en placements auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. La Société est aussi inscrite dans la catégorie des gestionnaires de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. Par ailleurs, étant donné que Fiera Sceptre gère des portefeuilles d'instruments dérivés, elle est inscrite dans la catégorie des gestionnaires d'opérations sur marchandises en vertu de la *Loi sur la vente à terme sur marchandises* de l'Ontario, ainsi que dans la catégorie des gestionnaires de portefeuille en dérivés en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec.

Le modèle de gestion de Fiera Sceptre se base avant tout sur la prestation de services de gestion des placements axés sur l'excellence. Mis à part ses porteurs de parts d'organismes de placement collectif, la Société gère environ 1 000 comptes destinés principalement à des clients gestion privé, à des investisseurs institutionnels et à des partenaires du secteur de la distribution aux investisseurs. L'effectif de Fiera Sceptre compte environ 160 employés.

Fiera Sceptre tire la plus grande part de ses produits d'exploitation des honoraires de gestion de base provenant de la gestion de ses Fonds et de ses Comptes gérés, ainsi que des honoraires de performance. Les honoraires de gestion de base sont calculés en fonction des actifs sous gestion. Les honoraires de performance sont calculés pour chaque Fonds et chaque Compte géré applicable et représentent un pourcentage de l'excédent du rendement du Fonds ou du Compte géré sur celui de l'indice de référence pertinent. Au 31 mars 2011, moins de 3,5 % des actifs sous gestion de Fiera donnaient lieu à des honoraires de performance, ce qui assure des rentrées stables.

FAITS SAILLANTS DU TRIMESTRE ET DU SEMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011

Le trimestre clos le 31 mars 2011 a une fois de plus été marqué par les activités d'intégration qui ont suivi le regroupement avec Sceptre Investment Counsel le 1^{er} septembre 2010. Ces activités sont terminées pour le secteur Gestion institutionnelle, et tous les comptes sont maintenant sur une même plateforme. Le rapatriement de la gestion de certains actifs internationaux a commencé tel qu'il était prévu dans le plan d'affaires, et se déroule bien. Il ne reste plus que la consolidation des systèmes de la Gestion privé, qui devrait être achevée d'ici la fin de juin 2011.

Les faits saillants du trimestre clos le 31 mars 2011 sont les suivants :

- Au cours du trimestre clos le 31 mars 2011, le total des actifs sous gestion a augmenté de 183 millions de dollars, soit 0,6 %, pour s'établir à 29,5 milliards de dollars, comparativement à 29,3 milliards de dollars au 31 décembre 2010. La hausse est principalement attribuable à une appréciation de 193 millions de dollars de la valeur de marché, contrebalancée par des flux de trésorerie négatifs de 9 millions de dollars. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2010, les actifs sous gestion ont augmenté de 461 millions de dollars, soit 2,1 %, passant de 21,7 milliards de dollars au 31 décembre 2009 à 22,2 milliards de dollars au 31 mars 2010.
- Les produits d'exploitation se sont établis à 19,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, en hausse de 9,7 millions de dollars, ou de 102,6 %, par rapport à 9,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de l'ajout des actifs de Sceptre, qui ont généré des produits de 7,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, combiné à l'appréciation de la valeur de marché ainsi qu'à l'ajout de nouveaux clients, qui ont généré des produits additionnels de 686 000 \$, aux honoraires de performance de 331 000 \$, et à un apport de 1,3 million de dollars provenant de Fiera Axium. Enfin, pour le trimestre clos le 31 mars 2010, les produits d'exploitation comprenaient un escompte s'élevant à 130 000 \$ (nul pour le trimestre clos le 31 mars 2011).
- Les frais d'exploitation se sont élevés à 14,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 8,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010, ce qui correspond à une hausse de 6,0 millions de dollars ou de 74,5 %. La hausse est attribuable à l'augmentation globale des frais de vente, généraux et d'administration de 5,3 millions de dollars découlant principalement de la hausse de la charge de rémunération de 3,1 millions de dollars. L'augmentation des frais d'exploitation découle également de la hausse de 657 000 \$ des honoraires professionnels, de la hausse de 456 000 \$ des frais de référence, de la hausse de 644 000 \$ des frais de marketing et représentations et des services techniques et assurances, de la hausse de 256 000 \$ des autres charges, ainsi que de l'accroissement de 211 000 \$ de la charge liée à la rémunération à base d'actions. Enfin, compte tenu de la croissance des actifs sous gestion, les honoraires des gestionnaires externes ont augmenté de 700 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2011.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté », mesure de rendement non définie par les PCGR) s'est établi à 4,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, ce qui correspond à une hausse de 3,9 millions de dollars, soit plus de 100 %. Il s'élève à 888 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2010. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

- Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 1,9 million de dollars, ou 0,05 \$ par action (de base et après dilution). Les frais de restructuration et d'autres charges non récurrentes de 1,6 million de dollars (1,1 million de dollars déduction faite des impôts) ont eu une incidence totale de 0,03 \$ par action (de base et après dilution) sur le bénéfice net. Exclusion faite de ces charges non récurrentes, le bénéfice net du trimestre se serait élevé à 3,0 millions de dollars, ou 0,08 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 31 mars 2010, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 489 000 \$, ou 0,03 \$ par action (de base et après dilution).

Le premier semestre de l'exercice 2011 a été caractérisé par l'intégration des activités à la suite du regroupement avec Sceptre Investment Counsel Limited le 1^{er} septembre 2010.

Les faits saillants du semestre clos le 31 mars 2011 sont les suivants :

- Au cours du semestre clos le 31 mars 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 1,3 milliard de dollars, soit 4,2 %, pour s'établir à 29,5 milliards de dollars, comparativement à 30,8 milliards de dollars au 30 septembre 2010. La diminution est principalement attribuable à la décision d'un client de rapatrier un mandat de répartition tactique représentant des actifs de 2,3 milliards de dollars et des produits d'exploitation annuels correspondants d'environ 325 000 \$, ce qui représente environ 0,5 % des produits d'exploitation de base. La gestion des autres actifs de ce client important est toujours effectuée par la Société. Cette diminution a été contrebalancée par une appréciation de 989 millions de dollars de la valeur de marché. Par rapport au 31 mars 2010, les actifs sous gestion ont augmenté de 7,3 milliards de dollars, soit 32,8 %, pour s'établir à 29,5 milliards de dollars au 31 mars 2011, contre 22,2 milliards de dollars un an auparavant. Cette hausse est attribuable à l'effet combiné de l'ajout des actifs sous gestion de 7,3 milliards de dollars de Sceptre, des efforts de vente et de l'appréciation de la valeur de marché, qui se sont traduits par des actifs sous gestion supplémentaires de 2,4 milliards de dollars. Elle a été contrebalancée par la décision d'un client de rapatrier un mandat représentant des actifs sous gestion de 2,3 milliards de dollars.
- Les produits d'exploitation se sont établis à 38,0 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, en hausse de 19,4 millions de dollars, ou de 104,6 %, par rapport à 18,6 millions de dollars pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de l'ajout des actifs de Sceptre, qui ont généré des produits de 14,8 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, combiné à la hausse des actifs sous gestion et à l'appréciation de la valeur de marché, ainsi qu'à l'ajout de nouveaux clients, qui ont généré 1,8 million de dollars, aux honoraires de performance de 1,1 million de dollars, et à un apport de 1,5 million de dollars provenant de Fiera Axium. Enfin, pour le semestre clos le 31 mars 2010, les produits d'exploitation comprenaient un escompte s'élevant à 262 000 \$ (néant pour le semestre clos le 31 mars 2011).

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

- Les frais d'exploitation ont augmenté de 10,6 millions de dollars, ou de 68,9 %, pour atteindre 26,1 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 15,4 millions de dollars pour le semestre correspondant de 2010. La hausse est attribuable à l'augmentation globale de 9,3 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration tirée par les dépenses additionnelles de 5,8 millions de dollars principalement liées à la rémunération. L'augmentation des frais d'exploitation découle également des honoraires professionnels supplémentaires de 591 000 \$, de la hausse de 879 000 \$ des frais de référence, de la hausse de 1,1 million de dollars des frais de marketing et service à la clientèle et des services techniques ainsi que du loyer et de l'assurance, de la hausse de 558 000 \$ des autres charges, ainsi que d'une hausse de 386 000 \$ de la charge liée à la rémunération à base d'actions. Enfin, compte tenu de la croissance des actifs sous gestion, les honoraires des gestionnaires externes ont augmenté de 1,4 million de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011.

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté », mesure du rendement non définie par les PCGR) s'est établi à 10,1 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, ce qui correspond à une hausse de 8,3 millions de dollars par rapport au BAIIA ajusté de 1,8 million de dollars pour le semestre correspondant de 2010. (Le BAIIA ajusté supprime l'incidence des honoraires de performance sur le BAIIA.)

- Pour le semestre clos le 31 mars 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 4,8 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action (de base et après dilution). Les frais de restructuration et d'autres charges non récurrentes de 3,0 millions de dollars (2,1 millions de dollars déduction faite des impôts) du semestre ont eu une incidence totale de 0,06 \$ par action (de base et après dilution) sur le bénéfice net. Exclusion faite de ces charges non récurrentes, le bénéfice net du semestre se serait élevé à 6,9 millions de dollars, ou 0,19 \$ par action (de base et après dilution). Pour le semestre clos le 31 mars 2010, la Société avait comptabilisé un bénéfice net de 1,3 million de dollars, ou 0,10 \$ par action (de base et après dilution).

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET SEMESTRIELS

Tableau 1 – État des résultats

			AU 31 MARS 2011	AU 31 MARS 2010
ACTIFS SOUS GESTION (en millions de dollars)			29 452	22 185
DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS				
(en milliers de dollars)				
	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2010	SEMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011	SEMESTRE CLOS LE 31 MARS 2010
Produits d'exploitation				
Honoraires de gestion de base et autres produits	18 164	8 782	35 079	16 717
Honoraires de performance	1 015	684	2 894	1,839
	19 179	9 465	37 973	18,556
Frais de vente, généraux et d'administration	13,147	7 855	24 275	14 993
Gestionnaires externes	885	185	1 785	433
Frais d'exploitation	14 032	8 040	26 060	15 426
BAIIA*	5 147	1 425	11 913	3 129
Amortissement des immobilisations	128	142	332	278
Amortissement des actifs incorporels	811	309	1 533	624
Autres charges	1 622	215	3 013	249
Charge d'impôt	644	270	2 233	636
BÉNÉFICE NET	1 942	489	4 803	1 342
Bénéfice de base et dilué par action	0,05	0,03	0,13	0,10
Bénéfice par action (exception faite des éléments non récurrents)	0,08	0,03	0,19	0,10
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES AJUSTÉES				
BAIIA	5 147	1 425	11 913	3 129
MOINS : Honoraires de performance nets	(329)	(537)	(1 809)	(1 293)
BAIIA ajusté*	4 818	888	10 104	1 837

* Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 22.

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

Tableau 2 – Principales données tirées du bilan

(en milliers de dollars)	(non vérifiés) 31 mars 2011	(non vérifiés) 30 septembre 2010
Encaisse, encaisse réservée et placements	2 947 \$	8 430 \$
Débiteurs	17 788	15 897
Autres actifs à court terme	828	551
Écart d'acquisition et actifs incorporels	138 285	138 700
Autres actifs à long terme	4 258	3 275
Total de l'actif	164 106	166 853
Autres passifs à court terme	14 318	17 351
Autres passifs à long terme	11 181	11 606
Capitaux propres	138 607	137 896
Total du passif et des capitaux propres	164 106 \$	166 853 \$

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RENDEMENT GLOBAL

Actifs sous gestion

Tableau 3 – Actifs sous gestion (en millions de dollars)

(en millions de dollars)	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2010	SEMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011	SEMESTRE CLOS LE 31 MARS 2010
Actifs sous gestion – au début de la période	29 268	21 724	30 755	21 377
Flux de trésorerie nets	(9)	(24)	(2 292)	135
Appréciation (dépréciation) de la valeur de marché	193	485	989	673
Actifs sous gestion – à la fin de la période	29 452	22 185	29 452	22 185

Tableau 4 – Actifs sous gestion – Historique des variations du trimestre (en millions de dollars)

	Déc. 2010	Flux de trésorerie nets	Marché	Mars 2011	Variation T2
Gestion institutionnelle	21 644	28	(66)	21 606	(38)
Gestion privé	1 443	(31)	86	1 498	55
Solutions aux investisseurs	6 181	(6)	173	6 348	167
	29 268	(9)	193	29 452	183

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2011, le total des actifs sous gestion a augmenté de 183 millions de dollars, ou de 0,6 %, pour s'établir à 29,5 milliards de dollars. La croissance est attribuable à une appréciation de la valeur de marché de 193 millions de dollars qui a contribué de façon positive au niveau des actifs sous gestion, qui a été contrebalancée par des flux de trésorerie nets négatifs de 9 millions de dollars. Le secteur Gestion institutionnelle a enregistré des flux de trésorerie nets positifs de 28 millions de dollars et une moins-value de 66 millions de dollars. Pour le secteur Gestion privé et le secteur des investisseurs, l'appréciation de la valeur de marché s'est traduite par une hausse de 86 millions de dollars et de 173 millions de dollars, respectivement. L'appréciation de la valeur de marché a été contrebalancée par des flux de trésorerie négatifs de 31 millions de dollars pour le secteur Gestion privé et de 6 millions de dollars pour le secteur des investisseurs.

Tableau 5 – Actifs sous gestion – Historique des variations depuis le début de l'exercice (en millions de dollars)

	Sept. 2010	Flux de trésorerie nets	Marché	Mars 2011	Variation depuis le début de l'exercice
Gestion institutionnelle	21 195	132	279	21 606	411
Gestion privé	1 428	(57)	127	1 498	70
Solutions aux investisseurs	8 132	(2 367)	583	6 348	(1 784)
	30 755	(2 292)	989	29 452	(1 303)

Au cours du semestre clos le 31 mars 2011, le total des actifs sous gestion a diminué de 1,3 milliard de dollars, ou de 4,2 %, pour s'établir à 29,5 milliards de dollars. La diminution des actifs sous gestion est attribuable à la décision d'un client de rapatrier un mandat de répartition tactique représentant des actifs de 2,3 milliards de dollars et des produits d'exploitation annuels correspondants d'environ 325 000 \$, ce qui représente environ 0,5 % des produits d'exploitation de base. La gestion des autres actifs de ce client important est toujours effectuée par la Société.

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

Exclusion faite de la diminution des actifs sous gestion en raison du rapatriement d'un mandat particulier au cours du dernier semestre, la diminution a été compensée par l'appréciation de la valeur de marché de 989 millions de dollars et par des flux de trésorerie positifs de 37 millions de dollars. Le secteur Gestion institutionnelle a enregistré des flux de trésorerie nets positifs de 132 millions de dollars et une plus-value de 279 millions de dollars. Pour le secteur Gestion privé et le secteur des investisseurs, les flux de trésorerie nets ont eu une incidence négative de 57 millions de dollars et de 38 millions de dollars, respectivement. Ces rachats nets ont été compensés par l'appréciation de la valeur de marché, de 127 millions de dollars pour le secteur Gestion de patrimoine privé et de 583 millions de dollars pour le secteur des investisseurs.

Produits d'exploitation

Les honoraires de gestion sont basés sur les actifs sous gestion, et les produits d'exploitation de chaque unité fonctionnelle sont essentiellement basés sur la valeur de clôture moyenne des actifs sous gestion à la fin de chaque mois ou trimestre civil. L'analyse des produits d'exploitation présentée ci-après porte sur la moyenne des actifs de chaque unité d'affaires.

Tableau 6 – Produits par secteur d'exploitation – Activité trimestrielle (en milliers de dollars)

	TRIMESTRE	TRIMESTRE	VARIATION	
	CLOS LE	CLOS LE	\$	%
	31 MARS 2011	31 MARS 2010		
Gestion institutionnelle	9 677	4 788	4 889	102,1 %
Gestion de patrimoine privé	2 673	1 573	1 100	69,9 %
Solutions aux investisseurs	4 062	2 048	2 014	98,4 %
Total des honoraires de gestion	16 412	8 409	8 003	95,2 %
Honoraires de performance	1 015	684	331	48,5 %
Autres produits tirés de Fiera Axiom	1 749	495	1 254	253,2 %
Placements et autres produits	3	(123)	126	103,1 %
Total des autres produits	2 767	1 056	1 711	161,8 %
Total des produits	19 179	9 465	9 714	102,6 %

Les produits d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2011 se sont établis à 19,2 millions de dollars, en hausse de 9,7 millions de dollars, ou de 102,6 %, comparativement à 9,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2010.

La hausse découle de l'accroissement des actifs sous gestion à la suite de la fusion avec Sceptre et de l'appréciation de la valeur de marché qui se sont traduites par des honoraires de gestion supplémentaires de 8,0 millions de dollars, les actifs sous gestion de Sceptre représentant des produits d'exploitation de 7,2 millions de dollars. Ces incidences favorables se sont traduites par les hausses suivantes au titre des produits d'exploitation par secteur d'exploitation :

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

Les produits d'exploitation du secteur Gestion institutionnelle ont connu une hausse de 4,9 millions de dollars, ou de 102,1 % pour le trimestre clos le 31 mars 2011, s'établissant à 9,7 millions de dollars comparativement à 4,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion de patrimoine privé ont augmenté de 1,1 million de dollars, ou de 69,9 %, pour s'établir à 2,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 1,6 million de dollars pour la période correspondante de 2010. Les produits d'exploitation du secteur des Solutions aux investisseurs ont augmenté de 2,0 millions de dollars, ou de 98,4 %, pour s'établir à 4,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 2,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. L'augmentation globale par secteur est attribuable à l'accroissement des actifs sous gestion et à l'appréciation de la valeur de marché, ce qui s'est traduit par une hausse des produits d'exploitation.

Enfin, l'augmentation de 1,7 million de dollars au titre des autres produits pour le trimestre clos le 31 mars 2011 est attribuable à la hausse de 1,3 million de dollars des produits tirés de Fiera Axiom, à la hausse des honoraires de performance de 331 000 \$ et à l'augmentation de 126 000 \$ des placements et autres produits, essentiellement en raison de l'élimination d'un escompte en 2011.

Tableau 7 – Produits par secteur d'exploitation – Activité depuis le début de l'exercice (en milliers de dollars)

	SEMESTRE CLOS LE	SEMESTRE CLOS LE	VARIATION	
	31 MARS 2011	31 MARS 2010	\$	%
Gestion institutionnelle	19 603	9 458	10 144	107,3 %
Gestion de patrimoine privé	5 222	2 989	2 233	74,7 %
Solutions aux investisseurs	8 265	4 029	4 236	105,2 %
Total des honoraires de gestion	33 090	16 476	16 614	100,8 %
Honoraires de performance	2 894	1 839	1 055	57,4 %
Autres produits tirés de Fiera Axiom	1 983	495	1 488	300,5 %
Placements et autres produits	6	(254)	260	102,6 %
Total des autres produits	4 883	2 080	2 803	134,8 %
Total des produits	37 973	18 556	19 417	104,6 %

Les produits d'exploitation pour le semestre clos le 31 mars 2011 se sont établis à 38,0 millions de dollars, en hausse de 19,4 millions de dollars, ou de 104,6 %, comparativement à 18,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2010.

La hausse découle de l'accroissement des actifs sous gestion à la suite de la fusion avec Sceptre et de l'appréciation de la valeur de marché qui se sont traduites par des honoraires de gestion supplémentaires de 16,6 millions de dollars sous, les actifs sous gestion de Sceptre représentant des produits d'exploitation de 14,8 millions de dollars. Ces incidences favorables se sont traduites par les hausses suivantes au titre des produits d'exploitation par secteur d'exploitation.

Les produits d'exploitation du secteur Gestion institutionnelle ont connu une hausse de 10,1 millions de dollars, ou de 107,3 % pour le semestre clos le 31 mars 2011, s'établissant à 19,6 millions de dollars comparativement à 9,5 millions de dollars pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés du secteur Gestion de patrimoine privé ont augmenté de 2,2 millions de dollars, ou de 74,7 %, pour s'établir à 5,2 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 3,0 millions de dollars pour la

période correspondante de 2010. Les produits d'exploitation du secteur des Solutions aux investisseurs ont augmenté de 4,3 millions de dollars, ou de 105,2 %, pour s'établir à 8,3 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 4,0 millions de dollars pour le semestre correspondant de 2010. L'augmentation globale par secteur est attribuable à l'accroissement des actifs sous gestion et à l'appréciation de la valeur de marché, qui se sont traduits par une hausse des produits d'exploitation.

Enfin, l'augmentation de 2,8 millions de dollars au titre des autres produits d'exploitation est attribuable à la hausse de 1,1 million de dollars des honoraires de performance, ainsi qu'à la contribution des produits tirés de Fiera Axium, lesquels se sont élevés à 1,5 million de dollars. Pour le semestre clos le 31 mars 2010, les produits d'exploitation comprenaient un escompte s'élevant à 262 000 \$; ce montant était nul pour le semestre clos le 31 mars 2011.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation se composent des frais de vente, généraux et d'administration ainsi que des honoraires des gestionnaires externes. Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, les frais d'exploitation ont totalisé 14,0 millions de dollars, soit une hausse de 6,0 millions de dollars, ou de 74,5 %, par rapport à des frais d'exploitation de 8,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cet accroissement est principalement imputable à la hausse générale de 5,3 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration, ainsi qu'à l'augmentation de 700 000 \$ des honoraires des gestionnaires externes pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Pour le semestre clos le 31 mars 2011, les frais d'exploitation ont totalisé 26,1 millions de dollars, soit une hausse de 10,6 millions de dollars, ou de 68,9 %, par rapport à des frais d'exploitation de 15,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2010. Cet accroissement est principalement imputable à la hausse générale de 9,3 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration, ainsi qu'à l'augmentation de 1,4 million de dollars des honoraires des gestionnaires externes pour le semestre clos le 31 mars 2011.

Frais de vente, généraux et d'administration

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 5,3 millions de dollars, ou de 67,4 %, pour s'établir à 13,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 7,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2010. Cette augmentation est principalement imputable aux hausses suivantes : 3,1 millions de dollars au titre de la rémunération; 657 000 \$ au titre des honoraires professionnels; 456 000 \$ au titre des frais de référence; 644 000 \$ au titre des frais de marketing et de représentations et des services techniques ainsi que du loyer et de l'assurance; 256 000 \$ au titre des autres charges ainsi que de la hausse de 211 000 \$ au titre des charges de rémunération à base d'actions.

Les frais de vente, généraux et d'administration ont augmenté de 9,3 millions de dollars, soit 61,9 %, pour s'établir à 24,3 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 15,0 millions de dollars pour le semestre correspondant de 2010. Cette augmentation est principalement imputable à des dépenses supplémentaires notamment les suivantes : 5,8 millions de dollars au titre de la rémunération; 591 000 \$ au titre des honoraires professionnels; 879 000 \$ au titre des frais de référence; 1,1 million de dollars au titre des frais de marketing et représentations et des services techniques ainsi que de l'assurance; 557 000 \$ au titre des autres charges ainsi que 386 000 \$ au titre des charges de rémunération à base d'actions.

Gestionnaires externes

Les honoraires des gestionnaires externes se sont accrus de 700 000 \$, ou de plus de 100 %, passant de 185 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2010 à 885 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2011, principalement en raison des actifs sous gestion supplémentaires découlant du regroupement avec Sceptre et de l'appréciation de la valeur de marché, ce qui est proportionnel à la croissance des actifs assujettis à ces frais.

Les honoraires des gestionnaires externes se sont accrus de 1,4 million de dollars, ou de plus de 100 %, passant de 433 000 \$ pour le semestre clos le 31 mars 2010 à 1,8 million de dollars pour semestre clos le 31 mars 2011, principalement en raison des actifs sous gestion supplémentaires découlant du regroupement avec Sceptre et de l'appréciation de la valeur de marché, ce qui est proportionnel à la croissance des actifs assujettis à ces frais.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations a diminué de 14 000 \$, ou de 9,8 %, pour s'établir à 128 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 142 000 \$ pour la période correspondante de 2010. Il a, en revanche, augmenté de 54 000 \$, ou de 19,6 %, pour s'établir à 332 000 \$ pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 278 000 \$ pour la période correspondante de 2010.

L'amortissement des actifs incorporels a augmenté de 502 000 \$, ou de plus de 100 %, pour s'établir à 811 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 309 000 \$ pour la période correspondante de 2010. L'amortissement des actifs incorporels a augmenté de 909 000 \$, ou de plus de 100 %, pour s'établir à 1,5 million de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 624 000 \$ pour la période correspondante de 2010. Ces hausses sont attribuables à l'amortissement de nouveaux actifs ayant une durée de vie limitée, à la suite de la fusion avec Sceptre.

Autres charges

Les autres charges ont augmenté de 1,4 million de dollars, soit plus de 100 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2011 pour s'établir à 1,6 million de dollars, comparativement à 215 000 \$ pour la période correspondante de 2010. La hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte d'une charge non récurrente de 1,1 million de dollars à la suite de la restructuration, ainsi qu'aux coûts d'intégration non récurrents de 309 000 \$ liés au regroupement avec Sceptre.

Les autres charges ont augmenté de 2,7 millions de dollars, soit plus de 100 %, pour le semestre clos le 31 mars 2011, s'établissant à 3,0 millions de dollars, comparativement à 249 000 \$ pour la période correspondante de 2010. La hausse est essentiellement attribuable à la prise en compte d'une charge non récurrente de 1,1 million de dollars à la suite de la restructuration de l'unité d'affaires Gestion institutionnelle, ainsi qu'aux coûts d'intégration et de restructuration non récurrents de 1,9 million de dollars liés au regroupement avec Sceptre.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs étaient nuls pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 40 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et à 75 000 \$ pour le semestre clos le 31 mars 2010.

Il n'y avait pas de dette au 31 mars 2011 (autre que l'utilisation de la marge de crédit) alors qu'une dette de 1,8 million de dollars était comptabilisée pour la période correspondante de 2010.

BAIIA et BAIIA ajusté¹

Le BAIIA a augmenté de 3,7 millions de dollars, soit plus de 100 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2010, pour s'établir à 5,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, en raison principalement de la hausse de 8,0 millions de dollars des produits d'exploitation de base, de l'incidence des honoraires de performance additionnels de 331 000 \$, de la hausse de 1,3 million de dollars des produits d'exploitation tirés de Fiera Axium, combinés à la comptabilisation à l'exercice précédent d'un escompte non récurrent de 130 000 \$. Ces montants positifs ont été contrebalancés par une hausse de 6,0 millions de dollars des frais d'exploitation.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 4,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2011, en hausse de 3,9 millions de dollars, ou de plus de 100 %, comparativement à 888 000 \$ à la période correspondante de 2010. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, l'augmentation du BAIIA ajusté tient essentiellement à la hausse de 8,0 millions de dollars des honoraires de gestion de base, à l'accroissement de 1,3 million de dollars des produits d'exploitation de Fiera Axium, combinés à un escompte non récurrent de 130 000 \$ pour la période correspondante de 2010, hausses contrebalancées par une augmentation générale de 5,5 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes.

Le BAIIA a augmenté de 8,8 millions de dollars, soit plus de 100 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2010, pour s'établir à 11,9 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, en raison principalement de la hausse de 16,6 millions de dollars des produits d'exploitation de base, de l'incidence des honoraires de performance additionnels de 1,1 million de dollars, de la hausse de 1,5 million de dollars des produits d'exploitation provenant de Fiera Axium, combinées à la comptabilisation d'un escompte non récurrent de 262 000 \$ à l'exercice précédent. Ces montants positifs ont été contrebalancés par une hausse des frais d'exploitation de 10,6 millions de dollars.

Le BAIIA ajusté, qui supprime l'incidence des honoraires de performance, s'est établi à 10,1 millions de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, en hausse de 8,3 millions de dollars, ou de plus de 100 %, comparativement à 1,8 million de dollars à la période correspondante de 2010. Compte non tenu de l'incidence des honoraires de performance, l'augmentation du BAIIA ajusté tient essentiellement à la hausse de 16,6 millions de dollars des honoraires de gestion de base, à l'accroissement de 1,5 million de dollars des produits d'exploitation provenant de Fiera Axium, combinés à un escompte non récurrent de 262 000 \$ pour la période correspondante de 2010, hausses contrebalancées par une augmentation générale de 10,2 millions de dollars des frais de vente, généraux et d'administration et des honoraires des gestionnaires externes.

¹ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la section intitulée « Mesures non définies par les PCGR » à la page 22.

Bénéfice net

Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice de 1,9 million de dollars, ou de 0,05 cent par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 31 mars 2010, la Société avait enregistré un bénéfice de 489 000 \$, ou de 0,03 \$ par action (de base et après dilution). L'augmentation de 1,5 million de dollars du bénéfice net provient de la hausse de 8,0 millions de dollars des honoraires de gestion de base, de l'incidence des honoraires additionnels de 331 000 \$ liés au rendement, de la hausse de 1,3 million de dollars des produits d'exploitation tirés de la coentreprise Axiom, combinées à un escompte non récurrent en 2010 de 130 000 \$, hausses contrebalancées par une augmentation générale de 6,0 millions de dollars des frais d'exploitation, de 1,9 million de dollars de la charge d'amortissement et des autres charges et de 374 000 \$ de la charge d'impôts. L'augmentation de la charge d'amortissement et des autres charges est essentiellement attribuable à la prise en compte d'une charge non récurrente de 1,1 million de dollars après la restructuration, d'une hausse de 488 000 \$ de l'amortissement des actifs incorporels et des immobilisations corporelles, ainsi que d'une augmentation de 309 000 \$ des frais de restructuration et des autres charges non récurrentes.

Les frais de restructuration et les autres charges non récurrentes de 1.6 millions (1.1 millions déduction faite des impôts) ont eu une incidence de 0,03 \$ par action (de base et après dilution) sur le bénéfice net. Compte non tenu de ces charges non récurrentes, le bénéfice net pour la période se serait établi à 3,0 millions de dollars, soit un bénéfice de 0,08 \$ par action (de base et après dilution). Pour le trimestre clos le 31 mars 2010, la Société a comptabilisé un bénéfice de 489 000 \$, soit 0,03 \$ par action (de base et après dilution).

Pour le semestre clos le 31 mars 2011, la Société a comptabilisé un bénéfice de 4,8 millions de dollars, ou de 0,13 cent par action (de base et après dilution). Pour le semestre clos le 31 mars 2010, la Société avait comptabilisé un bénéfice de 1,3 million de dollars ou de 0,10 \$ par action (de base et après dilution). L'augmentation de 3,5 millions de dollars du bénéfice net provient de la hausse de 16,6 millions de dollars des honoraires de gestion de base, de l'incidence des honoraires additionnels de 1,1 million de dollars liés à la performance, de la hausse de 1,5 million de dollars des produits d'exploitation tirés de la coentreprise Axiom, combinées à un escompte non récurrent de 262 000 \$ en 2010, hausses contrebalancées par une augmentation générale de 11,7 millions de dollars des frais d'exploitation, de 2,6 millions de dollars de la charge d'amortissement et des autres charges et de 1,6 million de dollars de la charge d'impôts. La hausse de l'amortissement et des autres charges découle principalement de l'augmentation de la prise en compte d'une charge non récurrente de 1,1 million de dollars après la restructuration, d'une hausse de 963 000 \$ de l'amortissement des actifs incorporels et des immobilisations corporelles, ainsi que d'une augmentation de 1,9 million de dollars des frais de restructuration et des autres charges non récurrentes.

Les frais de restructuration et d'autres charges non récurrentes de 3.0 million de dollars (2.1 million de dollars déduction faite des impôts) ont eu une incidence totale de 0,06 \$ (de base et après dilution) par action sur le bénéfice net du semestre. Compte non tenu de ces charges non récurrentes, le bénéfice net pour la période se serait établi à 6,9 millions de dollars, soit un bénéfice de 0,19 \$ par action (de base et après dilution).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le total des produits d'exploitation et le bénéfice net de la Société, sur une base consolidée, comprennent les montants par action pour toutes les données à l'exception du total des produits d'exploitation, pour chacun des huit trimestres les plus récents, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 8 – Résultats trimestriels (en milliers de dollars, sauf pour l'actif sous gestion qui est en millions de dollars)

	T2 31 mars 2011	T1 31 déc. 2010	T4 30 sept. 2010	T3 30 juin 2010	T2 31 mars 2010	T1 31 déc. 2009	T4 30 sept. 2009	T3 30 juin 2009
Actif sous gestion	29 452 \$	29 268 \$	30 755 \$	22 660 \$	22 185 \$	21 724 \$	21 376 \$	18 866 \$
Total des produits d'exploitation	19 179 \$	18 794 \$	11 425 \$	11 427 \$	9 465 \$	9 090 \$	8 417 \$	12 811 \$
BAIIA	5 147 \$	6 766 \$	1 290 \$	3 355 \$	1 425 \$	1 704 \$	1 231 \$	4 319 \$
BAIIA ajusté	4 818 \$	5 286 \$	1 197 \$	2 510 \$	888 \$	949 \$	471 \$	133 \$
Bénéfice net	1 942 \$	2 860 \$	91 \$	2 060 \$	489 \$	853 \$	527 \$	2 655 \$
Par action – de base et dilué	0,053	0,078	0,006	0,130	0,035	0,061	0,038	0,189

Analyse des résultats et des tendances

Divers facteurs et tendances, y compris la conjoncture et la performance globale de l'équipe de gestion des placements, influent sur les résultats trimestriels de la Société. En raison du regroupement qui a eu lieu le 1^{er} septembre 2010, les résultats trimestriels jusqu'au 30 septembre 2010 ne sont pas comparables aux trimestres actuels de l'entité regroupée. Par conséquent, l'information présentée dans les paragraphes suivants se limite à une comparaison des deux derniers trimestres.

Les produits trimestriels ont augmenté de 0,4 million de dollars du 31 décembre 2010 au 31 mars 2011, en raison de l'apport de 1,3 million de dollars de Fiera Axiom, contrebalancé par une baisse des honoraires de performance de 0,9 million de dollars. Les frais de gestion de base sont demeurés stables pour les deux trimestres. La contribution de Fiera Axiom comprend 1,1 million de dollars d'honoraires de gestion rétroactifs réalisés lors de la clôture définitive du fonds de placement à capital fixe géré par Fiera Axiom.

Le BAIIA trimestriel a diminué de 1,6 million de dollars entre le 31 décembre 2010 et le 31 mars 2011. La diminution comprend une hausse de 0,9 million de dollars dû à la rémunération incitative variable en fin d'exercice sur la gestion des placements et les ventes, ainsi qu'une hausse des bénéfices marginaux. La baisse affichée par le BAIIA découle également d'un montant de 0,7 million de dollars lié aux lancements de nouveaux produits, aux activités stratégiques et générales de la Société, ainsi qu'à d'autres frais d'exploitation.

Le bénéfice net trimestriel a chuté de 0,9 million de dollars du 31 décembre 2010 au 31 mars 2011, en raison d'une baisse du BAIIA de 1,6 million de dollars, d'une augmentation de 0,2 million de dollars de la charge non récurrente, compensée par une baisse des impôts sur les résultats de 0,9 million de dollars. Exception faite des charges non récurrentes, le bénéfice net se serait établi à 3,0 millions pour la période.

LIQUIDITÉS

Flux de trésorerie

Le tableau suivant fournit des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie de Fiera Sceptre.

Tableau 9 – Sommaire des états consolidés des flux de trésorerie pour les semestres clos les :

(en milliers de dollars – non vérifiés)	31 mars 2011	31 mars 2010
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	1 223 \$	(1 369) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	1 237	(1 911)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(4 576)	(455)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 116)	(3 735)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	2 118	5 782
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au 31 mars 2011	2 \$	2 047 \$

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 1,2 million de dollars pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 1,3 million de dollars pour la période correspondante de 2010. Ces flux de trésorerie positifs générés par l'exploitation sont principalement attribuables à l'accroissement du bénéfice net pour le semestre clos le 31 mars 2011 par rapport à celui de la période correspondante de 2010. Pendant le semestre clos le 31 mars 2010, une somme de 1,8 million de dollars avait été affectée à des frais de gestion payés d'avance.

Les flux de trésorerie de 1,2 million de dollars provenant des activités d'investissement pour le semestre clos le 31 mars 2011 découlent des résultats positifs de Fiera Axium. Ils se comparent à des flux de trésorerie de 1,9 million de dollars affectés aux activités d'investissement pour la période correspondante de 2010, dus à des investissements effectués par Fiera Axium.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 4,1 millions de dollars en raison du versement d'un dividende d'un montant de 5,1 millions de dollars, contrebalancé par une émission de 534 000 \$ de capital-actions au cours du semestre clos le 31 mars 2011. Au cours de la période précédente, les activités de financement comprenaient un remboursement de prêt de 2,3 millions de dollars, contrebalancé par un dépôt de 1,8 million de dollars effectué par un partenaire d'affaires de Fiera Axium.

Instruments de créance

Fiera Sceptre a recours à des instruments de créance à court terme pour financer ses activités.

Fiera Sceptre dispose d'une ligne de crédit autorisée de 5 millions de dollars, qui porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,25 %, venant à échéance en juin 2011. La ligne de crédit peut être renouvelée chaque année. Au 31 mars 2011, un montant de 777 000 \$ avait été prélevé et au 30 septembre 2010, aucun montant n'avait été prélevé.

Arrangements hors bilan

Au 31 mars 2011 et au 30 septembre 2010, Fiera n'avait aucun arrangement hors bilan, ni aucune garantie, aucun dérivé et aucune entité à détenteurs de droits variables. La Société ne prévoit pas conclure de tels arrangements.

Poursuites judiciaires

Fiera Sceptre est engagée dans divers litiges et réclamations dans le cours normal de ses activités. Bien que la Société ne puisse prédire l'issue des litiges et des réclamations en cours au 31 mars 2011, la direction, en se fondant sur l'information disponible et sur son évaluation du bien-fondé de ces litiges et réclamations, estime que le règlement de ces litiges et réclamations n'aura pas une incidence importante ou défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Avantages sociaux futurs

Dans le cadre du regroupement d'entreprises présenté à la note 1, la Société a assumé le rôle de promoteur des régimes de retraite individuels (les « RRI ») qui ont été établis par Sceptre pour certains employés clés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en cours, la Société n'est pas tenue légalement de verser des contributions destinées à couvrir les déficits de solvabilité aux termes des RRI. Par contre, la Société est tenue légalement de verser des cotisations destinées à couvrir les déficits continus. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal.

Présentement, un régime pour un ancien employé de Sceptre a un déficit continu de 293 057\$ et pourrait requérir une contribution annuelle de 59 696\$. Le 1^{er} janvier 2009 est le dernier relevé officiel pour ce plan. Le financement, s'il y a lieu, sera officialisé avec le dépôt du rapport d'évaluation du 1^{er} janvier 2012. En conséquence, et en attendant le dépôt, la Société a comptabilisé une provision pour les contributions futures requises pour ce plan et laquelle est comprise dans l'allocation finale du prix d'achat.

Capital-actions

Au 31 mars 2011, la Société avait 15 325 666 actions de catégorie A avec droit de vote subordonné et 21 207 964 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 36 533 630 actions en circulation, comparativement à 14 013 021 actions ordinaires au 31 mars 2010.

Rapport de gestion

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mars 2011

Rémunération à base d'actions

Le nombre d'options sur actions émises et en cours en vertu du régime d'options sur actions a varié comme suit au cours du semestre clos le 31 mars 2011 :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde, au début de la période	1 135 878	4,25
Octroyées	709 028	8,39
Exercées	(97 573)	5,47
Échues	(2 000)	5,86
Éteintes	(13 500)	5,81
Solde à la fin de la période	<u>1 731 833</u>	5,86
Options pouvant être exercées, à la fin de la période	368 075	4,80

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées au cours de la période était de 2,75 \$ par option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, lequel a été modifié pour tenir compte du cours des actions à la date d'attribution ainsi que des hypothèses suivantes :

	Hypothèses
Taux d'intérêt sans risque	2,25 %
Durée de vie prévue	5 ans
Volatilité prévue du cours des actions	50,0 %
Rendement prévu des dividendes	3,85 %

La Société a comptabilisé une charge de rémunération de 442 000 \$ au titre du régime d'options sur actions pour le semestre clos le 31 mars 2011, comparativement à 56 500 \$ pour la période correspondante de 2010.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du deuxième trimestre, clos le 31 mars 2011, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Fiera Sceptre n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2011, la Société détenait des billets à court terme représentant un montant de 549 000 \$. Les billets à court terme ont des échéances allant jusqu'à six mois et sont émis par le gouvernement du Canada. La Société ne détient aucun papier commercial adossé à des actifs non bancaires.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La Société atténue grandement le risque de crédit lié à l'encaisse, à l'encaisse réservée et aux placements en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de qualité supérieure. La Société effectue un examen continu pour évaluer les changements de situation de ses contreparties.

Le risque de crédit est lié principalement aux débiteurs, et il est atténué grâce à la politique de crédit permanente de la Société, laquelle prévoit un examen régulier des limites de crédit des clients.

Risque lié aux fluctuations du marché boursier

Les fluctuations de la valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des gains et des pertes liés aux titres de capitaux propres et aux titres de fonds communs de placement du portefeuille de la Société et entraînent des modifications liées aux gains et aux pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, par conséquent, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

Le portefeuille de placements de la Société est géré par cette dernière selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. L'expertise particulière de la Société est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Le portefeuille d'actions et de titres liés aux actions de la Société au 31 mars 2011 comprenait des placements dans des fonds communs de placement gérés par la Société ayant une juste valeur de 562 000 \$. Les placements dans des fonds communs de placement comprennent un portefeuille de placements canadiens très diversifié. Les titres privilégiés et les parts de fonds communs de placement n'ont pas d'échéances précises.

L'incidence d'une variation de 10 % du placement de la Société dans des actions et des titres liés aux actions sur les autres éléments du résultat étendu au 31 mars 2011 consiste en une augmentation ou une diminution des autres éléments du résultat étendu de 56 200 \$.

Risque de change

La Société comptabilise environ 1 % de ses produits d'exploitation en dollars américains, et le risque de change auquel elle est exposée est par conséquent très limité.

Gestion du capital

Le capital de la Société se compose du capital-actions, des bénéfices non répartis et de la dette à long terme, y compris la tranche de cette dette échéant à moins de un an, déduction faite de l'encaisse et de l'encaisse réservée. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes, tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre le solde de la dette et le solde des capitaux, et à assurer la conformité aux exigences réglementaires.

Afin de maintenir sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt, et acquérir ou céder des actifs pour accroître sa performance financière et sa souplesse.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société doit conserver un fonds de roulement minimal de 200 000 \$, tel qu'il est précisé dans le *Règlement 31-103 sur les obligations et les dispenses d'inscription*.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière

En septembre 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public devront adopter les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada en vigueur appliqués par la Société. Cette dernière adoptera les IFRS à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2011 et elle présentera les états financiers consolidés intermédiaires et annuels, y compris les chiffres correspondants des exercices précédents, conformément aux IFRS. La Société a amorcé le passage des PCGR du Canada aux IFRS et mis en œuvre un projet comportant trois phases principales.

Délimitation de la portée et diagnostic

Cette phase comprend la réalisation d'une évaluation de haut niveau des répercussions permettant de repérer les principaux domaines que l'adoption des IFRS pourrait toucher. Cette phase est close.

Analyse et évaluation des répercussions et conception

Cette phase comprend l'établissement des changements devant être apportés aux conventions comptables, aux systèmes informatiques et aux processus administratifs existants, ainsi que l'analyse des autres conventions permises par les IFRS et la préparation de modèles d'états financiers conformes aux IFRS. Cette phase est en cours.

Mise en œuvre et examen

Cette phase comprend la mise en œuvre, le cas échéant, des changements aux systèmes informatiques et aux processus administratifs, la finalisation du processus d'autorisation formel visant à approuver les modifications recommandées aux conventions comptables et la formation à l'intention du personnel financier et des autres employés de la Société, au besoin.

Nous prévoyons amorcer la phase d'analyse et d'évaluation des répercussions et de conception d'ici le début du troisième trimestre de l'exercice 2011. Par conséquent, la Société ne peut pas, à l'heure actuelle, déterminer les répercussions exactes de l'adoption des IFRS. Elle s'attend toutefois à ce que le passage aux IFRS ait des répercussions sur la comptabilisation, sur la présentation de l'information financière et sur les impôts, et à ce qu'il ait une incidence minime sur les systèmes informatiques et sur les ententes contractuelles.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581, qui était également intitulé « Regroupement d'entreprises », et il définit des normes pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou une date ultérieure. L'adoption anticipée de ces normes est permise, dans la mesure où elles sont adoptées simultanément. Ces nouvelles normes comptables visent à harmoniser les normes comptables canadiennes avec les IFRS. La Société adoptera ces normes pour son exercice débutant le 1^{er} octobre 2011. Par conséquent, ce chapitre aura une incidence sur les états financiers consolidés de la Société si un regroupement d'entreprises se produit après l'adoption des normes.

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent le chapitre 1600, intitulé « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Le BAIIA correspond à la somme du bénéfice net plus les intérêts sur la dette et les autres intérêts débiteurs, les impôts sur les bénéfices, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations et des actifs incorporels, les bonis de rétention et certains frais d'acquisition. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté afin d'éliminer l'incidence des honoraires de performance. Un rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau 1 de l'état des résultats.

Nous avons inclus des mesures non définies par les PCGR pour fournir aux investisseurs des mesures complémentaires de notre rendement financier et d'exploitation. Nous estimons que les mesures non définies par les PCGR constituent d'importantes mesures complémentaires du rendement financier et d'exploitation étant donné qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une incidence moindre sur notre rendement financier et d'exploitation, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les indicateurs conformes aux PCGR du Canada seuls ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non définies par les PCGR pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non définies par les PCGR aux fins de la présentation de leurs résultats. Notre direction fait par ailleurs appel à des mesures non définies par les PCGR pour faciliter la comparaison du rendement financier et d'exploitation d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses en immobilisations et les besoins en fonds de roulement. Les mesures non conformes aux PCGR ne sont pas des informations présentées en conformité avec les PCGR du Canada. Par exemple, une partie ou la totalité des mesures non définies par les PCGR ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses en immobilisations ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et de capital sur notre dette, et d) des versements d'impôts qui représentent une réduction des liquidités à notre disposition. Nous considérons les éléments exclus du calcul des mesures non conformes aux PCGR comme des éléments non récurrents et moins pertinents aux fins de l'évaluation de notre rendement, mais certains de ces éléments pourraient persister et ainsi réduire les liquidités à notre disposition.

À notre avis, la présentation des mesures non définies par les PCGR décrites précédemment est appropriée. Cependant, ces mesures non conformes aux PCGR comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse; elles ne doivent pas être examinées isolément ni remplacer l'analyse de nos résultats présentés selon les PCGR du Canada. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les PCGR du Canada et nous utilisons les mesures non définies par les PCGR à des fins complémentaires seulement. En outre, il est possible que d'autres entreprises calculent les mesures non définies par les PCGR différemment. Ces mesures ne peuvent donc pas nécessairement être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Les activités de Fiera Sceptre sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, les suivants :

Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Sceptre gère l'actif de ses clients, conformément à la pratique du secteur, peuvent être résiliées moyennant un court préavis. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds de Fiera Sceptre peuvent également racheter leurs parts moyennant un court préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Sceptre sera en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Sceptre d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires potentiels liés au rendement et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre considérable de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Sceptre.

Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients, nous empêcher d'attirer de nouveaux clients, réduire les actifs sous gestion et faire baisser nos bénéfices

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Sceptre ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui aurait une incidence défavorable sur la capacité de Fiera Sceptre à se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement les actifs sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Sceptre. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Sceptre n'obtienne plus d'honoraires de performance, ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Sceptre ne peut garantir que ses rendements futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ni qu'elle attirera de nouveaux clients.

La perte d'employés clés découlant des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et causer une baisse de nos bénéfices

Les activités de Fiera Sceptre dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle embauche. La contribution de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Sceptre est cruciale pour attirer et retenir les clients. Fiera Sceptre consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance du total des actifs sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont causé une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle. La rémunération de ces professionnels tend à

augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Sceptre prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses dépenses.

Fiera Sceptre a toujours pris des mesures pour encourager ses employés clés à continuer de travailler pour elle et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent le régime d'actionnariat, le régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options »), le régime incitatif à court terme ainsi que la promotion d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction des employés. Nous sommes confiants que ces mesures nous permettront de devenir un employeur de choix et qu'elles seront efficaces en ce qui a trait à la rétention de nos employés, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Sceptre sera en mesure de recruter de nouveaux employés hautement qualifiés dotés des compétences souhaitées en temps opportun, si nécessaire.

Intégration des entreprises combinées

L'obtention des avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement dépendra en partie de la capacité de la direction de Fiera Sceptre de réaliser les avantages et les économies de coûts prévus dans le cadre de l'intégration des activités de Fiera Capital Inc. et de Sceptre. Le processus d'intégration des activités pourrait comporter des défis considérables, et la direction de Fiera Sceptre pourrait ne pas être en mesure de le mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans recourir à des ressources financières importantes. Il est possible que le processus d'intégration donne lieu à la perte d'employés clés, à l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou à des incohérences en matière de normes, de contrôles, de procédures et de politiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la direction de Fiera Sceptre de maintenir ses relations avec les clients, les fournisseurs et les employés ou d'obtenir les avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement.

L'intégration de Fiera Capital Inc. et de Sceptre nécessite beaucoup d'efforts, de temps et de ressources de la part de la direction, ce qui pourrait détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et de questions liées à l'entreprise au cours du processus. Rien ne garantit que la direction de Fiera Sceptre sera en mesure d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages prévus dans le cadre de l'Arrangement se réaliseront. L'incapacité de la direction à intégrer avec succès les activités de Fiera Capital Inc. et de Sceptre, y compris les technologies de l'information et les systèmes d'information financière, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Fiera Sceptre.

Les pressions concurrentielles pourraient causer une baisse des bénéfices

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion de placements. Certains des concurrents actuels et futurs de Fiera Sceptre disposent de ressources techniques, financières, de marketing, de distribution et d'autres ressources bien plus importantes que celles de Fiera Sceptre. Rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de bénéfices dans un tel environnement. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité de Fiera Sceptre, et rien ne garantit que Fiera Sceptre pourra faire face à la concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Sceptre à maintenir sa structure d'honoraires de gestion et d'honoraires de performance dépend de sa capacité à fournir à ses clients des produits et des services concurrentiels. Rien ne garantit que Fiera Sceptre ne subira pas une pression de la concurrence la forçant à réduire ses honoraires, qu'elle pourra conserver sa structure d'honoraires ou qu'elle pourra conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires de performance de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices.

Conflits d'intérêts et risque lié à la réputation

L'incapacité de Fiera Sceptre de gérer et de résoudre de façon appropriée les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Certains des Fonds et des Comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts éventuels. Il se peut que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des mesures en vue d'assurer l'application réglementaire. Les réclamations liées à des conflits d'intérêts pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la réputation de Fiera Sceptre, ce qui pourrait nuire aux activités de Fiera Sceptre de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Le risque lié à la réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse causer une réduction des bénéfices ou de la base de clients de Fiera Sceptre en raison de son incidence sur l'image d'entreprise de Fiera Sceptre. Le risque lié à la réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Sceptre, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences juridiques et réglementaires. Le risque lié à la réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque opérationnel, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Sceptre. Par conséquent, le cadre de gestion du risque lié à la réputation de Fiera Sceptre est intégré à tous les autres volets de la gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel tous les employés de Fiera Sceptre sont assujettis.

L'évolution au sein du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des revenus

La capacité de Fiera Sceptre à générer des revenus a été touchée de façon importante par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et par le taux de rendement relatif de la Société dans ce secteur. La croissance historique dans le secteur de la gestion des placements ne se poursuivra pas indéfiniment et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés financiers, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Sceptre ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent leurs investissements. Toute chute de la croissance dans le secteur de la gestion des placements ou tout autre changement touchant le secteur et ayant pour résultat de dissuader les investisseurs d'utiliser les services de Fiera Sceptre pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse des bénéfices.

Toute erreur ou toute inconduite de la part des employés pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à notre réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Au cours des dernières années, de nombreux cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part des employés ont retenu l'attention du public dans le secteur des services financiers et, malgré les mesures à grande échelle que Fiera Sceptre a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (y compris la mise en place de son code d'éthique et de conduite), elle est toujours assujettie aux risques liés aux cas d'inconduite de la part des employés. L'inconduite de la part des employés peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Sceptre à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans l'un ou l'autre des cas, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part des employés pourrait également comprendre l'utilisation régulière de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et nuire considérablement à notre réputation. Fiera Sceptre est également susceptible de subir des pertes en raison d'une erreur de la part d'un employé. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés et les précautions que Fiera Sceptre prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Risque de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Sceptre d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou toute omission de se conformer aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Fiera Sceptre. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Sceptre, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui soit défavorable à Fiera Sceptre. L'évolution rapide du milieu de la réglementation en matière de valeurs mobilières et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la gestion des placements, ainsi que les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les Fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. L'inobservation de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Sceptre ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Peu importe l'efficacité de Fiera Sceptre à surveiller et à administrer les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Sceptre ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Sceptre souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement le caractère adéquat de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait s'avérer plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables dans l'avenir.

Le risque de poursuites est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Sceptre exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même s'il n'existe aucun motif de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Sceptre, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou de mauvais usage des Fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits peuvent plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Sceptre, ses administrateurs et ses dirigeants.

L'incapacité de gérer les risques inhérents aux modèles de portefeuille pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Fiera Sceptre surveille, évalue et gère les principaux risques liés à ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés et les risques internes découlant de la nature des activités de Fiera Sceptre. Certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Sceptre sont fondées sur l'utilisation du comportement historique observé du marché. Par conséquent, ces méthodes ne peuvent pas nécessairement prévoir l'exposition future au risque, laquelle peut être beaucoup plus élevée que les mesures historiques.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Sceptre peut accéder autrement. Ces renseignements ne seront pas nécessairement exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques opérationnels, juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces.

L'incapacité de Fiera Sceptre à gérer les risques de ses portefeuilles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

La croissance rapide des actifs sous gestion de Fiera Sceptre pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Sceptre ou sur sa capacité de continuer de croître

La disponibilité des occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Sceptre n'est pas en mesure de cerner un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients en temps opportun, le rendement des placements pourrait être touché de façon défavorable ou Fiera Sceptre pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte de nouveaux clients. Si les actifs sous gestion de Fiera Sceptre augmentent rapidement, elle pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Évaluation

Même si les Fonds sont vérifiés par des vérificateurs indépendants, au sens du code de déontologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle conformément aux PCGR du Canada, l'évaluation de certains titres et autres placements dans les Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient s'avérer inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, peuvent être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Sceptre dans des sociétés de portefeuille fermées. Fiera Sceptre pourrait engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les frais d'exploitation d'un Fonds commun de placement

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds Fiera Sceptre diminue au point que l'imputation de la totalité des frais d'exploitation à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Sceptre pourrait choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui donnerait lieu à une augmentation des charges de Fiera Sceptre et à une diminution de la rentabilité.

L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en ce qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des incidences défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre

Fiera Sceptre dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises au moyen de ces systèmes. Tout incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-ver informatique, ou tout incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Sceptre ou entraîner la divulgation ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels et pourrait entraîner des pertes financières importantes, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture des contrats conclus avec les clients, des dommages à la réputation de Fiera Sceptre ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des incidences défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Les services administratifs fournis par Fiera Sceptre dépendent de logiciels fournis par des tiers fournisseurs. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs ou tout problème ou toute erreur lié à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Sceptre de fournir ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Sceptre.

Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Sceptre dépend de la disponibilité de son personnel, de ses bureaux et du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une perte prolongée d'électricité pourrait interrompre de façon importante les activités de Fiera Sceptre et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, la mise en place de mesures réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Sceptre.

Obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait être impossible

Fiera Sceptre dispose de diverses assurances, notamment des assurances sur les erreurs et omissions, des assurances responsabilité commerciale générales et le cautionnement d'une institution financière. Le caractère adéquat de la couverture d'assurance est évalué continuellement, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépassent pas la limite de la couverture ou que l'assureur accepte les réclamations. Un jugement contre Fiera Sceptre dépassant l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'applique pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Sceptre puisse obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses à l'avenir.